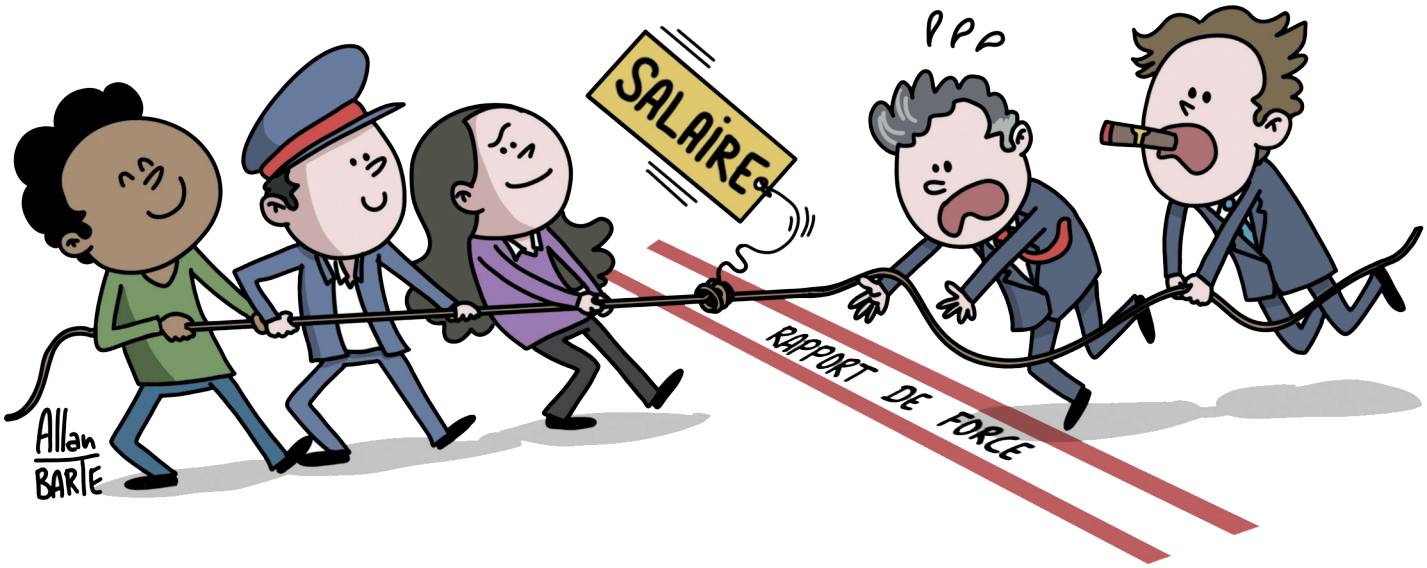


Union syndicale Solidaires

Sud Rail

ASCT, METTEZ VOTRE PIERRE À L'ÉDIFICE...

CHAQUE VOIX SUD-RAIL AFFAIBLIRA LA DIRECTION !



Du 19 au 26 novembre,
je vote et je fais voter SUD-Rail !



un mandat de 4 ans, riche en avancées pour les ASCT !

Obtenu suite à la grève de décembre 2022 (grève CNA co-construite avec SUD-Rail)

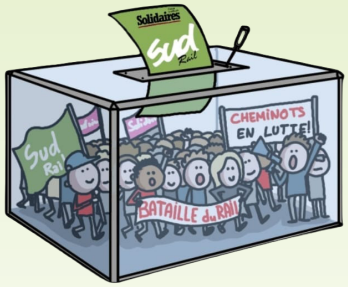
- Augmentation de la Prime de Travail de 110 € mensuels en janvier 2023.
- Sécurisation de la Prime de Travail en cas d'Arrêt maladie.
- Promotion en PR, Niveau, Classe, à minima tous les 4 ans.
- Passage à minimum 60 % d'ASCT Classe 4 à TGV et entre 25 à 30 % à TER.
- Passage automatique à la Classe 3 des ASCT Classe 2 depuis plus de 3 ans sur TGV s'ils sont issus des parcours pro TER / TN / Intercités vers TGV.
- Equipement de toutes les rames TGV par 2 ASCT en conception.
- VMAS : En cas de souci médical, « Apte Temporaire » est dorénavant privilégié plutôt que « Inapte Temporaire. »
- Remise en place de parcours pro transparents partout sur le territoire.
- Maintien de l'équivalent du Code Prime 24 en cas de descente des trains suite inaptitude dès 10 ans d'ancienneté aux trains contre 15 ans auparavant.

Obtenu en 2023 par la pression post-grève de décembre

- Accompagnement financier depuis juillet 2023 en cas de changement de métier volontaire (ASCT vers un métier autre) pour tenir compte de la perte des EVS (des sommes allant de 5000 à 20000 € selon l'ancienneté).
- Recrutements massifs d'ASCT entre 2023 et 2025 (augmentation de 10 % des effectifs ASCT au plan national).

Obtenu en 2024 suite à la grève nationale ASCT de février 2024 à l'appel de SUD-Rail avec le soutien du CNA :

- Fin de carrière : Instauration d'un CAA de 36 mois pour les seuls ASCT (rémunéré à 100% les 18 premiers mois au travail, puis à 75% les 18 mois suivants entièrement à la maison).
- Création d'un échelon d'ancienneté supplémentaire.

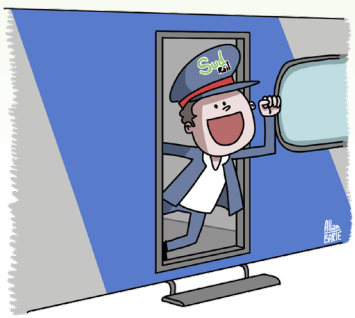


Obtenu en 2025 suite engagement pris en décembre 2022.

- Une augmentation marginale de la prime de travail ASCT.

Obtenu en janvier 2026 :

- Fusion des S1 et S2 de la Prime de Travail avec réévaluation du taux à 7 € de l'heure, ce qui octroie une nouvelle revalorisation (bien que marginale) de la prime de travail.

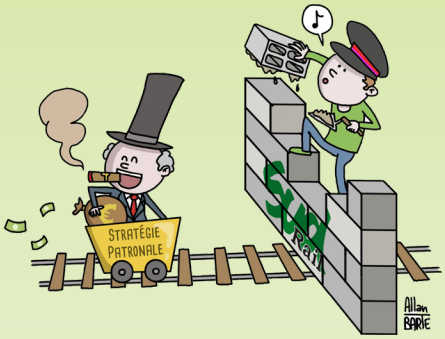


SUD-Rail propose d'aller plus loin !

Les contraintes du métier d'ASCT doivent être reconnues complètement !
SUD-Rail veut aller chercher d'autres avancées qui sont plus que légitimes :

- La prime de travail mensuelle des ASCT (CP24) portée progressivement à 1000 €.
- Une promotion garantie à minima tous les 3 ans avant l'âge de 50 ans, puis tous les 2 ans à partir de l'âge de 50 ans.
- L'arrêt de la polyvalence. Il est temps de réaffirmer que le métier d'ASCT est un métier unique (quelle que soit l'activité) et qu'il s'exerce à bord des trains.
- Le rétablissement d'un Equilibre pro-perso qui est actuellement malmené par les modifications de commande et les NR (Sauf circonstances accidentelle et imprévisibles, les commandes prévues doivent être respectées).

NOUS N'AURONS QUE CE QUE NOUS PRENDRONS – Union syndicale Solidaires SUD Rail



Communiquer, c'est armer le collectif !

Notre mission est de diffuser l'information que nous détenons :
un cheminot informé est un cheminot mobilisé.
Nous entendons souvent une remarque : « vous écrivez trop de tracts, vous communiquez trop ». Même si nous comprenons parfois cette réflexion, SUD-Rail va continuer à écrire et à communiquer en permanence. Les représentants SUD-Rail considèrent qu'ils et elles ont été élu-es et mandaté-es pour rendre compte aux cheminotes et aux cheminots. À quoi cela sert-il d'être élu-e s'il n'y a pas de compte rendu, et que nos collègues ne savent pas ce qui se passe lors des réunions ni ce qui est décidé par nos dirigeants ?
De la même manière, nous considérons qu'il faut se battre sur le terrain médiatique pour faire connaître les réalités des cheminots, mais aussi les aberrations des décisions prises par le gouvernement et par notre direction. C'est un combat sociétal : pour la défense des usagers, pour les travailleurs et travailleuses, pour le service public et pour l'écologie.
Vous le voyez : SUD-Rail ne se résume pas à ses élu-es. Il y a de nombreux-ses militant-es sur le terrain, sans mandat, qui participent pourtant pleinement à la vie collective de notre organisation syndicale et sont au contact des cheminot-es tous les jours, pour mieux les défendre.

Un membre fondateur du CNA présent sur les listes SUD-Rail aux élections de Novembre !

SUD-Rail a aidé le CNA et a mis son outil syndical à disposition depuis 4 ans.
Plusieurs mois avant le premier mouvement de décembre 2022, des représentants SUD-Rail et les fondateurs du CNA se sont rencontrés et ont commencé à travailler ensemble sur la construction de la mobilisation nationale qui aboutira fin 2022 à des avancées historiques pour les chefs de bord de France.
SUD-Rail et le CNA ont poursuivi leurs échanges et continué à travailler ensemble dans le seul but de faire avancer la cause des ASCT.
Cette confiance mutuelle a abouti à ce qu'un membre fondateur du CNA rejoigne les listes des candidats SUD-Rail aux élections de novembre pour porter, avec SUD-Rail, haut et fort la parole des contrôleurs de France !

Pour continuer à être à l'offensive pour les ASCT, votez et faites voter SUD-Rail !

JE VOTE

Solidaires

SUD



Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : Fédération SUD-Rail. Photos et illustration :SUD-Rail/Allan BARTE

Fédération SUD-Rail. 38,rue des Renouilleres. 93200 Saint-Denis. 01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr